



Communiqué de presse du

Comité Scientifique Français de la Désertification¹
Comité Scientifique du Programme « Gestion du Patrimoine Sol »²
Conseil d'Administration de l'Association Française pour l'Etude du Sol³

La dégradation des terres reconnue comme une menace environnementale mondiale

La communauté internationale s'efforce depuis quelques dizaines d'années de contrer la dégradation des écosystèmes. Malgré cet effort les sociétés humaines font peser sur la biosphère une pression croissante et l'on constate un appauvrissement alarmant de la diversité biologique et une augmentation de la dégradation du fonctionnement des écosystèmes et des biens et services qu'ils procurent. Cette dégradation menace sur le long terme la qualité de vie des sociétés humaines, en particulier celle des populations les plus pauvres de la planète, qui sont dans une large mesure tributaires des services rendus par les écosystèmes.

La « *dégradation et la restauration des terres* » est l'une des quatre évaluations thématiques retenues, pour son premier programme de travail sur la période 2014-2018, par la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)⁴. Les 3 autres thématiques concernent « les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire », « les espèces exotiques envahissantes », et « l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité ». Cette décision est accueillie avec enthousiasme par les communautés scientifiques, signataires de ce communiqué, travaillant sur les sols, leur rôle majeur dans l'environnement global et leur gestion durable.

Cette reconnaissance de l'importance d'une bonne connaissance de l'état des sols pour mieux les gérer, pour limiter leur dégradation ou pour les restaurer est un encouragement pour tous ceux et celles qui travaillent dans les laboratoires et sur le terrain et dont les résultats devront être mobilisés par les experts qui seront impliqués dans cette évaluation.

Cette décision prend un sens particulier au moment où les sols se retrouvent à la croisée d'enjeux globaux considérables, que ce soit du point de vue des services écosystémiques dont ils sont le support (en particulier l'approvisionnement en nourriture qui doit satisfaire le nombre croissant d'habitants de notre planète), du point de vue du changement climatique (où les sols ont un rôle essentiel), ou de celui de la préservation de la biodiversité. Les sols sont touchés par différentes formes de dégradation sous les effets, par exemple, de la déforestation, du surpâturage, du tassement, de l'urbanisation, de la pollution, qui devront être considérées dans cette évaluation. Enfin, la lutte contre la dégradation des terres des régions à climat sec, appelée désertification, est un des enjeux fondamentaux du développement et son importance au niveau mondial a été rappelée à de multiples reprises et notamment dans les conclusions de la conférence « Rio+20 ».

Les signataires remercient la délégation française à l'IPBES qui a su préparer et porter cette thématique jusqu'au plus haut niveau décisionnel et s'engagent à mobiliser la communauté française derrière les experts qui seront choisis pour participer aux travaux de cette évaluation de l'IPBES.

¹ CSFD - www.csf-desertification.org

² GESSOL – www.gessol.fr

³ AFES – www.afes.fr

⁴ IPBES en anglais pour International Panel on Biodiversity and Ecosystems Services. Lien vers le communiqué de presse de l'IPBES : http://www.ipbes.net/component/docman/doc_download/1513-pr-ipbes-2-final.html?Itemid=58